

## AVIS PUBLIC ENTRÉE EN VIGUEUR

---

AVIS est donné par la soussignée, greffière de la Ville de Sainte-Catherine, que lors de la séance ordinaire du 21 janvier 2025, le conseil de la Ville de Sainte-Catherine a adopté le règlement suivant :

### RÈGLEMENT 920-24

*« Règlement modifiant le règlement numéro 816-17 concernant la location des salles, des parcs et des plateaux sportifs »*

- |                                  |                  |
|----------------------------------|------------------|
| ▪ Avis de motion :               | 10 décembre 2024 |
| ▪ Dépôt du projet de règlement : | 10 décembre 2024 |
| ▪ Adoption du règlement :        | 21 janvier 2025. |

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Toute personne désirant prendre connaissance du règlement peut le faire en consultant le site Web de la Ville dans la section *Avis publics* ou en faisant une demande aux Services juridiques et greffe, par courriel au [greffe@vdsc.ca](mailto:greffe@vdsc.ca).

Donné à Sainte-Catherine, ce 27 janvier 2025.



Audrey-Maude Parisien, notaire  
Directrice des Services juridiques et greffière